



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 14 novembre 2015

## Communiqué de presse

### ATTENTATS A PARIS MESURES DE VIGILANCE ET DE SECURITE RENFORCEES DANS LE DEPARTEMENT DU NORD



Après avoir donné, cette nuit, des consignes de vigilance renforcée et ordonné la mise en place de premières mesures de sécurité, Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, préfet du Nord, a réuni ce samedi 14 novembre, l'état major de sécurité, en présence du procureur près le tribunal de grande instance de Lille, réunissant les forces de sécurité et les services de l'Education nationale. Il présidera une réunion avec l'ensemble des préfets de département de la zone de défense Nord ce samedi après-midi.

Dans le cadre de l'application de la mesure d'état d'urgence décrétée par le président de la République, des contrôles ont été instaurés par les forces de l'ordre aux frontières du département du Nord, en lien avec les douanes et avec le concours de la direction interdépartementale des routes et de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

La mobilisation des policiers et gendarmes, ainsi que des militaires patrouillant dans le cadre du plan Vigipirate, est renforcée avec une attention spéciale portée aux lieux de culte et aux points sensibles du département. La coopération est renforcée avec les autorités belges.

Aucune mesure d'interdiction n'a été prise concernant les manifestations programmées ce week-end. Toutefois, alors que le président de la République a décrété un deuil national en hommage aux victimes des attentats en Ile-de-France, le préfet invite les organisateurs à différer les événements prévus.

Il appelle l'ensemble des gestionnaires de lieux accueillant du public à renforcer leurs mesures de sécurité habituelles (filtrage, palpations de sécurité, mise en place de fouille de sacs).

Les voyages et déplacements scolaires sont suspendus.

#### Rappel des numéros utiles

un **numéro d'information** : **08 00 40 60 05** (victimes, familles de victimes, personnes disparues, personnes recherchées)

un **numéro dédié à l'enquête 197** si vous avez des informations pouvant aider les enquêteurs

Le **03 20 30 58 00** en préfecture du Nord est à la disposition des élus et des particuliers pour toute question concernant le département.

Retrouvez les informations et les consignes sur le site de la préfecture du Nord [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) et sur les comptes de réseaux sociaux [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) et [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord)

Service régional  
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

Préfecture du Nord

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX

Tél : 03 20 30 59 59 - [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) - [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) – [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59)